

## **INSTRUCTIONS DE TRANSPORT POUR LE VERRE DE PROTECTION INCENDIE POLFLAM<sup>®</sup> DANS DIFFERENTES ZONES CLIMATIQUES**

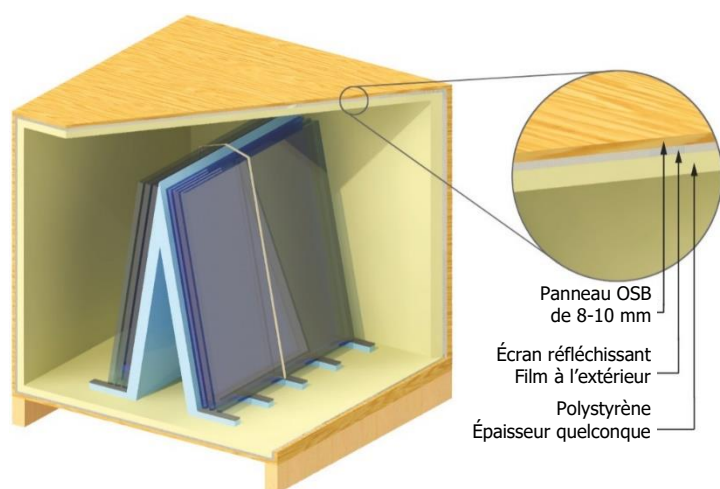
Le verre de protection incendie POLFLAM<sup>®</sup> peut être utilisé dans la plage de température comprise entre -40 °C et +50 °C. Afin de minimiser le risque d'endommagement indésirable des vitres sous l'effet de la chaleur, les instructions d'emballage suivantes doivent être respectées.

### **Zone climatique tempérée**



- Les vitres peuvent être emballées dans des caisses en bois dont les côtés ne sont pas entièrement fermés conformément aux normes applicables.

### **Zone climatique tropicale et équatoriale**



- Les vitres doivent être emballées dans des caisses en bois dont les côtés ne sont pas entièrement fermés et revêtus, à l'intérieur, d'un panneau OSB d'une épaisseur de 8 à 10 mm assurant une protection supplémentaire.
- Avant de placer les vitres dans la caisse, les côtés, le dessus et le fond doivent être revêtus d'un écran réfléchissant la chaleur fixé à l'aide d'agrafes.
- Après avoir doublé la caisse avec l'écran spécial, celle-ci doit être dotée, à l'intérieur, de polystyrène d'une épaisseur d'au moins 2 cm.
- Les vitres transportées sur un support ne doivent pas être enveloppées dans du film étirable.
- Pendant le transport, les vitres doivent être fixées avec du ruban adhésif.
- L'utilisation de cette caisse aux dimensions standard augmente les coûts de production d'environ 92 PLN/pièce (env. 20 euros).
- Ce prix comprend les coûts du film écran, du polystyrène et du panneau OSB.